

Le jardin botanique de l'École centrale d'Indre-et-Loire sous la Révolution

Marc RIDEAU* et Idelette ARDOUIN-WEISS*

Le 6 octobre 1792, le peintre Charles Antoine Rougeot, commissaire nommé par le Département pour l'établissement d'un musée à Tours, transfère dans le bâtiment de l'archevêché devenu domaine national, les objets d'arts qu'il a été chargé de prélever dans diverses propriétés de Touraine. Il y installe aussi son école gratuite de dessin et dans ce « palais des Muses ou Musée », le médecin de la municipalité de Tours Claude Veau-Delaunay est autorisé à dispenser des cours gratuits de physique, chimie et histoire naturelle. Plusieurs enseignants de l'ancien collège des Oratoriens le rejoignent progressivement et un « collège du Musée » est bientôt formé.

Le jardin botanique du collège du Musée...

En janvier 1793, le conseil du département décide de transformer l'ex-jardin archiépiscopal de ce Musée en jardin botanique et un jardinier, François Poitrineau, est nommé le 20 février suivant (1). Ce faisant, Tours est précurseur au niveau national : il faut en effet attendre l'année suivante pour que la Convention nationale se rende aux arguments du député de la Drôme, Joseph Antoine Boissier qui, le 22 Floréal an II (11 mai 1794), vante les avantages des jardins botaniques (2).

Claude Veau-Delaunay est chargé de veiller à l'organisation du jardin. Il fait main basse sur des « plantes recueillies dans quelques jardins de maisons ci-devant religieuses » et en mars 1793 et février 1794, il demande à Thouin, du Muséum de Paris, l'envoi de semences. À la lecture des lettres de Veau-Delaunay, on perçoit ses hésitations sur la méthode à adopter pour classer les plantes au jardin de Tours : celle de Linné, de Tournefort, de Jussieu ? En 1794, il décide « de n'en adopter aucune et - écrit-il - mes plantes n'ont pas plus de classification que si elles croissaient elles-mêmes au milieu d'un champ », et il vante son procédé.

Il engage aussi personnellement 300 livres pour les dépenses ordinaires du jardin mais peu de temps après avoir débuté ses cours au musée, il est nommé médecin à l'hôpital militaire de Marmoutier. Comme on lui refuse le cumul de ses traitements à l'hôpital et au Musée, il s'engage le 18 germinal an II (7 avril 1794) à poursuivre gratuitement son enseignement pendant le temps de son service à Marmoutier, non sans avoir l'assurance que les sommes qu'il devait normalement percevoir pour son cours serviront « à l'achat des instruments d'histoire naturelle et dépenses extraordinaires du jardin de botanique ».

Dans l'esprit de l'administration tourangelle, le jardin du Musée est également un jardin public et l'article 5 du règlement accepté par le conseil du Département le 30 vendémiaire an II (21 octobre 1793) précise que « ceux qui veulent le visiter se feront inscrire chez le professeur d'histoire naturelle qui leur remettra une carte d'entrée portant les jours et heures auxquelles ils pourront faire ouvrir le jardin. Il leur est toutefois demandé de ne pas toucher aux plantes, certaines pouvant être vénéneuses, et de ne pas toucher aux étiquettes ».

...puis de l'école centrale

Le 18 germinal an III (7 avril 1795), la Convention crée un nouveau type d'enseignement secondaire : les écoles centrales. Celle d'Indre-et-Loire est installée à Tours le 19 floréal (8 mai 1795) par le représentant du peuple Jean-François Barailon qui confirme sa localisation dans l'ex-évêché, précise que le jardin « demeure conservé à la collection de plantes, arbustes indigènes et exotiques » et souligne que « l'enseignement de la botanique fait partie du cours dont est chargé le professeur d'histoire naturelle ».

☒ * Membres de l'Académie de Touraine.

☒

Le 21 prairial suivant (9 juin 1795), un « jury central d'instruction » de trois membres nomme les enseignants ; il confie le cours d'histoire naturelle, non à Claude Veau-Delaunay auquel est attribué le cours de physique-chimie, mais au botaniste-voyageur, René Roullier (1748-1825). D'emblée, ce dernier réclame des pots de fleurs pour conserver les plantes « qui ne peuvent résister en plein air pendant l'hiver » et l'administration lui en accorde deux cents. Roullier est un botaniste compétent (3), mais quand la loi Daunou du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795) réorganise les écoles centrales, l'administration constate que son enseignement d'histoire naturelle s'est borné à la botanique et a ignoré la zoologie. Elle le destitue le 27 décembre suivant, puis se ravise un mois plus tard après avoir reçu l'avis favorable de l'un des membres du jury d'instruction garantissant ses compétences générales en matière d'histoire naturelle. Roullier, qui se sent contesté, préfère démissionner.

Il faut attendre deux années pour qu'un nouveau professeur d'histoire naturelle soit nommé. Pierre Louis Athanase Veau-Delaunay, frère aîné de Claude Veau-Delaunay, manœuvre habilement pour obtenir le poste : le 5^e jour complémentaire an IV (21 septembre 1796), il envoie au jury d'instruction une lettre larmoyante (4) dans laquelle il rappelle son action politique passée (sa charge de député à la Convention) et se plaint de n'avoir pas été choisi pour la chaire d'histoire quand celle-ci était vacante. Le 29 ventôse en V (19 mars 1797), en séance publique, il se propose pour enseigner un cours d'histoire naturelle dans une salle du Musée. La consécration arrive le 2 frimaire an VI (22 novembre 1797) : le jury se sent contraint de le nommer officiellement professeur d'histoire naturelle.

Dès sa nomination, le nouvel enseignant promet beaucoup : « le jardin qui peut tenir mille ou douze cents plantes étant resté trois ans presque abandonné, est maintenant au dépourvu et exige une plantation entièrement nouvelle et de nouveaux secours de la part du gouvernement, qui désormais par les soins du nouveau professeur ne resteront plus infructueux ». Mais le 19 vendémiaire an VII (10 octobre 1798), il en est encore à faire projets et réclamations : « quant à la collection des productions naturelles de ce département, le professeur s'occupera de prendre tous les moyens qui pourront concourir à l'exécution de ce projet qu'il avait lui-même proposé verbalement au citoyen Fourcroy¹. Il commencera à l'exécuter aussitôt qu'il aura obtenu de l'administration centrale les moyens qu'il a lui-même proposés, soit pour disposer d'une salle d'histoire naturelle [...] soit pour étiqueter les plantes [...], soit pour favoriser la correspondance relative à ce travail ».

Bien que devenu professeur de physique et de chimie, son frère Claude continue de s'occuper du jardin. Il rend visite à Thouin² à Paris en février 1798 et il lui réclame l'envoi de plantes à bulbes ; le 19 octobre 1799, il propose même d'envoyer un « Myrte à feuille d'if » qui semble manquer au muséum de Paris. Par la suite des progrès sensibles se font au jardin : des bassins pour les plantes aquatiques sont installés et *l'Annuaire du Département*, dans son édition de 1802-1803, liste de nombreux végétaux agrémentant le jardin ou présents dans une orangerie. Le préfet François-René de Pommereul (1745-1823) évoque en 1802 dans une lettre adressée au ministre de l'Intérieur : « le jardin « devenu une grande école de botanique ».

La fin du jardin

Mais les jours des écoles centrales sont comptés : Bonaparte, par la loi la loi du 11 floréal an X (1^{er} mai 1802) supprime ce type d'enseignement. À Tours, l'ex-archevêché devant être restitué à l'épiscopat, les plantes du jardin botanique doivent être transférées dans l'ex-couvent de la

1 Antoine-François Fourcroy, chimiste et député au Conseil des Anciens.

2 Le prénom de ce jardinier déjà cité p. 1, n'est pas donné par Claude Veau-Delaunay. Il s'agit probablement d'André Thouin (1747-1824), professeur de culture au Muséum, mais on peut exclure son frère, Jean (1756-1827) qui était jardinier-chef dans le même établissement.

Visitation, devenu Préfecture. Deux catalogues sont préparés pour cette opération. Actuellement conservés aux Archives départementales d'Indre-et-Loire, ils renseignent sur l'état du jardin avant sa disparition : le premier, rédigé le 28 prairial an XI (17 juin 1803), fait mention de 27 caisses d'orangers, citronniers, lauriers-roses et myrtes provenant de l'ancien archevêché, et de 218 autres végétaux appartenant en propre à l'école centrale ; le second catalogue qui date du 7 brumaire an XII (30 octobre 1803) liste quelque 500 espèces et précise que « le jardin étant actuellement en majeure partie défait, on n'a pas fait mention des plantes détruites qui se retrouvent partout sous nos pas dans les campagnes ou dans les villes ». Dans le premier catalogue, les plantes sont malheureusement désignées par un nom vernaculaire français (Fig. 1) qu'on ne peut pas toujours traduire en termes scientifiques. Si, par exemple on peut attribuer « la Rhue à odeur forte » et le « Margousier azedarach » à respectivement, *Ruta graveolens* et *Melia azedarach*, quelles sont les espèces qui se cachent sous les noms de Scabieuse remord, de Plantain à sept nerfs, de Cicumaire poivrée, etc. ? Claude Veau-Delaunay explique son choix : les élèves ne connaissent pas le latin.

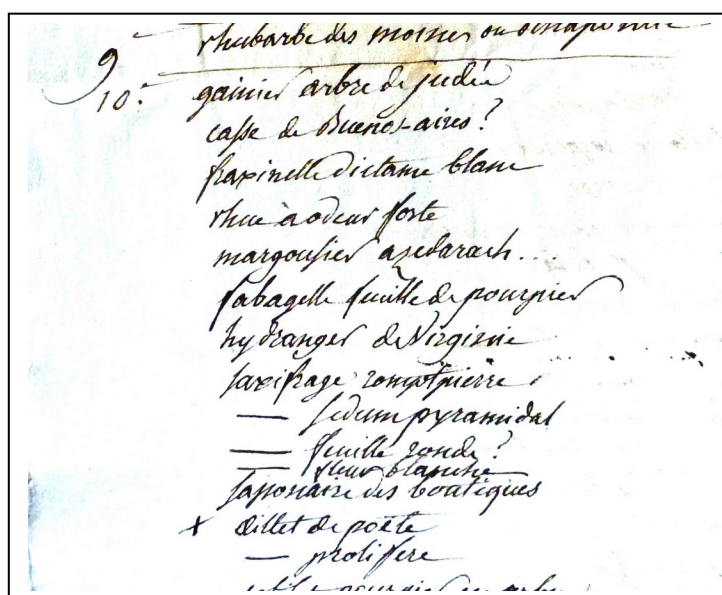


Fig. – Une partie du Catalogue du 17 juin 1803 des plantes du jardin botanique de l'école

Le préfet François-René de Pommereul (1745-1823) regrette la fin de l'école centrale. Il tente de résister à l'arrivée du cardinal de Boisgelin, nouvel archevêque, dans son archevêché, et s'oppose à ce qu'il s'attribue les fruits du jardin (5), mais il doit accepter de lui redonner les clés du bâtiment. Il cède totalement le 20 vendémiaire an XII (13 avril 1803) sans même avoir pu obtenir du gouvernement, en compensation, la création d'un lycée à Tours.

Et si Jean-Anthyme Margueron était intervenu dans le jardin de l'école centrale ?

Les tourangeaux savent que Jean-Anthyme Margueron est le créateur en 1843 de l'actuel jardin botanique de Tours. Très tôt dans sa jeunesse, il est tenté par la botanique et il cultive des plantes indigènes et exotiques sur une terre que Mgr de Conzié, l'archevêque de Tours, lui abandonne en 1791. Épousant les idées de la Révolution, Margueron fait partie des volontaires qui surveillent l'abbaye de Marmoutier quand elle devient « bien national ».

Dans un *Bulletin de la Société archéologique de Touraine* de 1877, le notaire Bernard Adolphe Vincent signale avoir vu un reçu du 17 décembre 1792 constatant « que Jean-Anthyme Margueron [a] fait enlever [de Marmoutier] diverses plantes exotiques, lesquelles il [a] fait transporter en la Maison de l'Union chrétienne à l'effet d'y former un jardin botanique » (6). Les œuvres d'art qui

y sont également conservées sont ensuite transférées dans l'ex-archevêché, et il en a sans doute été de même pour les végétaux. Si tel a été le cas, Margueron aurait aussi quelque peu participé à la plantation du jardin de l'école centrale, et donc du premier jardin botanique public de la ville.

Remerciements

Au personnel du site Calames pour les lettres de Claude Veau-Delaunay, à celui des Archives d'Indre-et-Loire, des Archives municipales de Tours et de la Bibliothèque municipale de Tours.

Bibliographie

Sources documentaires :

- Site « Calames » : jardin botanique de Tours ((Ms THO 382), lettres de Claude Veau-Delaunay des 13 janvier et 6 mars 1793, 28 février 1794, mars 1798, 19 octobre 1799.
- Archives départementales d'Indre-et-Loire : École centrale, documents L81, L105, L145, L578, L589, 7M220, 3V17.
- Archives municipales de Tours : 1D24, délibérations municipales de 1791 – 1D42, lettre envoyée par Pommereul au ministre de l'Intérieur.
- Bibliothèque municipale, document Per 418/1906a

Sources imprimées :

- 1 - Ardouin-Weiss Idelette et Rideau Marc, Jean-François Poitrineau, jardinier de l'école centrale d'Indre-et-Loire, *Chroniques tourangelles de l'Académie des sciences, arts & belles-lettres de Touraine*, 2025, n°52.
- 2 - Boisset Joseph-Antoine, Discours du représentant Boisset relatifs aux avantages qui résulteront de l'établissement d'un jardin botanique dans chaque département lors de la séance du 15 floréal an II, *Archives parlementaires*, tome XC, du 14 floréal au 6 prairial an II.
- 3- Parmentier Jean-Louis, Notice nécrologique sur Roullier, *Constitution médicale de Touraine*, 4^e trimestre, 1824, p. 17-28.
- 4- Rideau Marc, La courte carrière enseignante d'un ancien conventionnel tourangeau, *Chroniques tourangelles de l'Académie des sciences, arts & belles-lettres de Touraine*, 2021, n°28.
- 5- *Annuaire du département d'Indre-et-Loire pour l'an XI de la République*, Billault jeune, éd.
- 6- Guyot, Discours prononcé lors de la distribution solennelle des prix du Lycée Descartes le 31 juillet 1906 ; Tours, impr. Tourangelle p. 5-36.
- 7- Vincent Bernard Adolphe. Séance de la Société du 30 mai 1877, *Bull. Soc. Archéologique de Touraine*, 1877, t. 4, p. 100-101.